



Orco Property Group

Luxembourg, le 29 avril 2010

L'assemblée générale annuelle statutaire des actionnaires d'Orco Property Group S.A. (la **Société**) s'est tenue aujourd'hui. A la suite de celle tenue extraordinairement le 26 avril 2010, qui a notamment approuvé les comptes annuels 2009 et reconduit le conseil d'administration de la Société, cette Assemblée était informative et aucune résolution n'a été votée.

Par ailleurs quatre assemblées générales obligatoires se sont tenues hier dans le cadre de la consultation de tous les créanciers de Orco Property Group S.A. menée par le mandataire judiciaire sur le projet de plan de sauvegarde. Les quatre Assemblées ont voté à une importante majorité contre le plan. Ce vote ne préjuge ni de l'opinion des autres créanciers ni de la décision du Tribunal de Commerce de Paris le 12 mai 2010.

Pour plus d'information, visitez: www.orcogroup.com